



Politique de Prevention des Risques Professionnels

LIC

www.lic-sl.com

LEVANTINA, INGENIERÍA Y CONSTRUCCIÓN, (LIC), définit sa "Politique de Prévention des Risques Professionnels" basée sur le principe fondamental de protéger la vie, l'intégrité et la santé de tous ses employés, sous-traitants, fournisseurs et entreprises collaboratrices.

La santé et la sécurité au travail font partie de notre activité au même niveau d'importance que la rentabilité, la qualité et la productivité, ces objectifs étant permanents dans LIC.

La Direction assume l'engagement d'assurer que cette politique soit comprise, appliquée et maintenue, en fournissant les ressources nécessaires.

Les lignes directrices générales qui découlent de la présente politique peuvent être résumées dans les principes de base suivants qui devraient régir toute activité à mener.



PRINCIPES DE BASE

Éviter les accidents du travail

Partant du principe que tous les accidents, incidents et maladies professionnelles peuvent et doivent être évités, nous nous engageons à atteindre un niveau élevé de sécurité et de santé au travail, pour lequel les moyens et mesures nécessaires seront disponibles pour leur prévention.

Évaluation des risques

Établir une méthodologie pour l'identification, l'évaluation et la réduction efficace des risques associés au travail et l'élimination des dangers dans tous nos centres de travail. Détecter et traiter adéquatement les éventuelles déviations ou situations qui auraient pu entraîner un incident.

Respect des exigences légales

Identifier, divulguer et assurer le strict respect des lois, règlements et normes nationaux et internationaux relatifs à la sécurité et la santé au travail qui seront applicables à l'entreprise et aux projets et travaux à exécuter, ainsi que de tous ceux souscrits par l'entreprise.

Intégration de la prévention

La direction assumera et favorisera l'intégration de la santé et de la sécurité dans toutes les activités et niveaux hiérarchiques, afin que les directeurs, les techniciens, les cadres moyens et les travailleurs assument leurs responsabilités en la matière.

Investissement

Investir dans la sécurité et santé est rentable, améliore la qualité, augmente la productivité et réduit les coûts.

Intégration de nos collaborateurs

Intégrer dans l'engagement en matière de santé et de sécurité tous nos sous-traitants, fournisseurs et entreprises collaboratrices afin d'améliorer les conditions de travail, de répondre aux critères de nos clients, grâce à une coordination efficace des activités et de faciliter la performance du système de gestion.

Formation

La formation continue et la qualification de tous les employés, en fonction de leur poste, leur apportant les connaissances nécessaires pour qu'ils puissent exercer leur activité dans des conditions sûres et pour les sensibiliser à l'impact de leur travail sur la sécurité des personnes, des processus et des installations.

Consultation et Participation

Consulter les travailleurs et leurs représentants, en établissant les canaux de communication et de consultation nécessaires à leur participation dans l'élaboration, planification et mise en œuvre d'actions visant à améliorer le système de gestion.

Conditions de travail sûres

Garantir des conditions de travail sûres et saines, en établissant des conditions appropriées à l'objectif de l'organisation, à la dimension, au contexte et à la nature spécifique de nos risques et opportunités.

Ces principes seront remplis par l'allocation des ressources nécessaires et l'utilisation correcte de celles-ci, ainsi que par l'établissement, la mesure et le suivi des objectifs approuvés par la Direction qui mesurent la performance en termes de sécurité et de santé, afin d'améliorer notre performance grâce à un processus d'amélioration continue.

L'efficacité du Système de Gestion de la Santé et de la Sécurité au travail de LEVANTINA, INGENIERÍA Y CONSTRUCCIÓN est basée sur la norme ISO 45001: 2018, dont la mise en œuvre, la maintenance et le développement sont supervisés par le Directeur du département des Systèmes Intégrés de Gestion, sous la responsabilité directe de la Direction de la société.

ESPAGNE

ALGÉRIE

PANAMA

ARMÉNIE

BELGIQUE

Lic

www.lic-sl.com